



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ┌┤

pouvez telecharger Adobe Acrobat Reader gratuiteme	MR VIA CO HOLL
Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
Date de réception :30032023	
Dossier complet le : 1 6 0 5 2 0 2 3	
N° d'enregistrement : 2023-6857	
Intitulé du projet	
Sondages de 80 mètres/sol environ: recherche en eau de besoin d'une exploitation agricole (Eau-abreuvement).	ans le cadre de la création d'un forage d'eau pour le
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s
Personne physique	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom Personne morale	Prénom(s)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination	Prénom(s)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination GAEC DE LA LAURENCAIS	Prénom(s) Raison sociale
Personne physique Nom Personne morale Dénomination GAEC DE LA LAURENCAIS N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale Type de société (SA, SCI) GAEC Monsieur
Personne physique Nom Personne morale Dénomination GAEC DE LA LAURENCAIS N° SIRET 8 5 2 8 2 0 4 5 5 0 0 0 1 6	Prénom(s) Raison sociale Type de société (SA, SCI) GAEC

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27a)	Forages d'eau* d'une profondeur supérieure à 50 m/sol. ICPE agricole soumise à déclaration (115 VL). *La déclaration inclus les IOTA que leur connexité rend nécessaire à l'ICPE: rubrique 1.1.1.0 : FORAGE article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement .

	Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	✓ Oui ✓ Non
	Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III l'article R.122-2-1 ?
	□ Oui ✓ Non
4	Caractéristiques générales du projet
	Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	1)Sondage(s): recherche en eau souterraine.
	2)Création de forages d'eau en remplacement de l'utilisation du puits traditionnel de la ferme. Le puits sera conservé pour un usage domestique privé hors ICPE.
	3) Prélèvement en eau souterraine de 6900 m3/an environ.
4.2	Objectifs du projet
	1)Réalisation d'un ou plusieurs sondages : recherche en eau.
	2)Si la ressource est avérée: réalisation d'un forage d'eau.
	3) Prélevement de 6 900 m3/an d'eau souterraine pour les besoins de l'exploitation agricole (abreuvement ; nettoyage).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

1-Réalisation d'un ou plusieurs sondages

2-Si la ressource est avérée :

Tubage: 125 mm exterieur (+ packer).

Prétubage: extraction sur 10 mètres min avant cimentation. Cimentation de 10 m/sol minimum par injection par le bas.

Mise en place de la tête de protection(buse + dalle de propreté + capot cadenassé).

3-Tests de pompage (3 paliers, 12 heures).

4-Mise en place de l'équipement de pompage et du compteur d'eau sur le réseau du nouveau forage. Installation d'une disconnection physique entre les réseau forage et le réseau d'eau potable.

*En cas d'échec de la recherche : les sondages infructueux seront comblés dans les règles de l'art

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Prélèvement en eau souterraine pour le besoin de l'exploitation agricole.

Cheptel:

100 Génisses

115 VL

Besoin pour l'abreuvement:

150 I/VL/j*115 +15 I/GL/j*100= 6900 m3/an environ

Besoin en eau:

6 900 m3/an environ.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Icpe agricole soumise à déclaration

Rubrique 1.1.1.0 article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement.

Déclaration code minier.

Déclaration du puits pour un usage domestique en mairie.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeurs (m/sol); Diamètres finals (mm):	+/-80; 125
Débits de prélèvements:	4m3/h
Volume prélevé par l'exploitation :	6900 m3/an

4.6 Localisation du proje	rojet	lu p	on du	lisat	Loca	4.6 I
---------------------------	-------	------	-------	-------	------	-------

	Volume prélevé par l'exploitation :	6900 m3/an
4.6	Localisation du projet	
	Adresse et commune d'implantation	
	Numéro : Voie :	
	Lieu-dit : La Laurençais ZS 88	
	Localité : Le Pas	
	Code postal : 5 3 3 0 BP : Cedex :	
	Coordonées géographiques ^[1]	
	Long.: 4 8 ° 2 4 , 5 1 " N Lat.: 0 0 ° 4 2 , 6 " " O	
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°
	Point de départ : Long. : ° " Lat. : °	"
	Point de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ° °	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Communes traversées :	
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le proj	et est soumis :
	PLUi du BOCAGE MAYENNAIS . le projet est situé dans une parcelle classée A (a	gricole).
	i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.	
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un	ouvrage existant?
	☑ Oui ☐ Non	
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet denvironnementale ?	'une évaluation
	Oui Non	

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ». ICPE AGRICOLE SOUMISE A DECLARATION. Effectif: 115 VL Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée (i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale. Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire. Le projet se situe-t-il : Oui Non Lequel/Laquelle? Le projet est situé à 5 Km la ZNIEFF II «VALLEE DE LA COLMONT». Le projet est situé à 6 Km de la ZNIEFF I «VALLEE DE LA COLMONT Dans une zone naturelle AU MOULIN NEUF» d'intérêt écologique. ~ faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF)? ~ En zone de montagne ? Dans une zone couverte par un arrêté de protection de ~ biotope? Sur le territoire d'une ~ commune littorale? Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ~ ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	Le projet est situé à environ 160 mètres d'un affluent du Buron inclus dans le BV de la Mayenne. Le projet est situé à 160 mètres de prairies humides eutrophes / sols hydromorphes (source dreal,carte pédologique Mayenne). Le projet est situé à 320 mètres environ de sols potentiellements hydromorphes (carte pédologique Mayenne).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		~	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	Le projet est situé à 12 Km de la zone NATURA 2000 FR2502011 :Combles de la chapelle de l'Oratoire de Passais.
D'un site classé ?		V	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

lı	ncidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	V		Masse d'eau: FRGG021: Bassin versant de la Mayenne.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	V		Un effet de drainance des terrains supérieurs à proximité des nouveaux forages est possible mais pas de nature à créer un impact sur le débit du cours d'eau considérent: -que le futur prèlevement viendra en remplacement de l'utilisation du puits de surface de la ferme. Le prélèvement pour la ferme reste inchangé. -le prélèvement journalier intermittent. -la distance entre les futurs forages et les zones humides avérés. -Le prélèvement pour l'alimentation de l'habitation via le puits de surface reste inchangé.
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		V	

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		Aucun nouveau prélèvement n'est ici prévu. Un compteur d'eau permettrat de compatibiliser le volume d'eau souterraine prélevé par l'exploitation agricole . Le projet (eau-abreuvage) est compatible avec le SDAGE LOIRE-BRETAGNE 2022-2027 et le SAGE Mayenne.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	La cimentation de 10 mètres de profondeur, le périmètre de protection des 35 m, l'équipement de protection de la tête du forage permettront d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de ruissellement.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	Une disconnection total du réseau « forages» et du réseau d'eau potable sera mis en place

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V	
	Est-il source de bruit ?		V	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuis	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Est-il concerné par des vibrations ?		~	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		~	
ions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	sions	Engendre-t-il des effluents ?		V			
	Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V			
	ne/Cadre pulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V			
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		V			
d'au	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec 'autres projets existants ou approuvés ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :						
	Aucun forage d'eau n'est présent dans un rayon de 500 mètres autour du projet.						

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des
incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
Les forages seront situés à plus de 200 mètres d'installations de stockage de déchets ménagers ou industriels et autres installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines. -Le prélèvement en eau n'entrainera pas de modification des fonctions hydrologiques et écologiques des zones humides les plus proches (180 m) et des sols agrileux potentiellements hydromorphes en période d'excédent hydrique. -Périmètre des 35 m. -Cimentation.
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'êtr retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée)
Périmètre de protection de 35 mètres qui exclura : a) Stockages de produits potentiellement polluants (eaux de ruissellement souillées, phytosanitaires, produits chimiques, hydrocarbures). b)-des dispositifs d'assainissement, des canalisations de transport, d'eaux usées ou de matières susceptibles d'altérer la qualité de l'eau. c) –des traitements phytosanitaires . d)des batiments d'élevage et annexes e) l'épandage de déjections animales
La cimentation de 10 mètres de profondeur, le périmètre de protection des 35 m et l'équipement de protection de tête des forages permettront d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de ruissellement ou de sub-surface .
Le réseau d'eau du forage sera équipé d'un compteur d'eau qui permettra de compatibiser la consommation en ea de l'exploitation. Un cahier d'exploitation (volume prélevé, débit, niveau dynamique, maintenance effectué sur la pompes ,etc.) sera effectué et tenu à disposition des inspecteurs ICPE.

7	Auto-évaluation (facultatif)
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation ronnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet					
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	~				
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.					
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	~				
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	~				
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé					
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V				
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet				
1				
2				
3				
4				
5				

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom	
Prénom ALEXIS	00
Qualité du signataire associé	
À le Pas	
Fait le 2 7 0 2 2 0 2 3	Signature du (des) demandeur(s)